

Conditions générales de location des salles

(édition 2026)

1. Objet

Les présentes conditions générales règlement la location des salles de la Fondation Clos Brochet (ci-après « le Prestataire »), avec ou sans prestations de restauration, pour des événements professionnels (entreprises, associations, fondations).

La location aux particuliers n'est pas autorisée.

2. Réservation

La réservation s'effectue via le formulaire en ligne sur le site www.clos-brochet.ch.

En cliquant sur le bouton « Réserver », le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales et les accepter sans réserve.

La réservation devient ferme après confirmation écrite par e-mail du Prestataire.

3. Prestations

La location comprend l'utilisation de la salle réservée pour la durée convenue, ainsi que l'accès aux équipements indiqués (wifi, écran, mobilier, etc.).

Les prestations de restauration (repas, pauses, apéritifs) sont facultatives et font l'objet d'une commande distincte dans le formulaire de réservation.

4. Tarifs

Les tarifs en vigueur sont ceux publiés sur le site internet au moment de la réservation.

Les prix sont indiqués en francs suisses (CHF), TVA comprise.

5. Paiement

Le paiement de la location est exigible à l'avance et confirme définitivement la réservation.

Le montant doit être réglé au plus tard 72 heures avant le début de la location.

Le Prestataire se réserve le droit d'annuler la réservation en cas de non-paiement dans ce délai.

6. Modification de réservation

Toute modification (nombre de participants, horaires, prestations de restauration) doit être communiquée par écrit (mail) au plus tard 48 heures avant l'événement.

Passé ce délai, les prestations commandées seront facturées telles que réservées.

7. Annulation

Toute annulation doit être communiquée par écrit.

Sauf disposition contraire convenue par écrit :

- La location de salle peut être annulée sans frais jusqu'à 2 jours ouvrables avant l'événement.
- Les prestations de restauration sont facturées intégralement dès 2 jours ouvrables avant l'événement.

8. Utilisation des locaux

Le client s'engage à utiliser les locaux conformément à leur destination et à respecter les consignes du Prestataire. Les locaux sont accessibles chaque jour de 7h30 à 21h30.

Il est responsable des dommages causés aux locaux, au mobilier ou aux équipements pendant la durée de la location.

Tout dommage sera facturé au client.

Il est interdit de fumer dans les locaux.

9. Responsabilité

Le Prestataire décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dommage aux effets personnels des participants.

Le client est responsable du comportement de ses participants.

10. Accès aux locaux

L'accès aux locaux s'effectue selon les modalités communiquées par le Prestataire (clé numérique ou autre système).

Le client est responsable de l'utilisation correcte du système d'accès.

11. Protection des données

Les données personnelles communiquées lors de la réservation sont utilisées uniquement dans le cadre de la gestion de la location et ne sont pas transmises à des tiers.

12. Droit applicable et for juridique

Le droit suisse est applicable.

Le for juridique est à Neuchâtel.